

Liste des formulaires de médicaux (Année scolaire 2018-2019)

Veillez remettre les formulaires suivants au **Secrétariat** de l'école de votre enfant lors de son inscription. En vertu de la loi de DC, tous les élèves doivent être à jour en matière de vaccinations pour aller à l'école. De plus, tous les élèves doivent présenter un Certificat médical universel, ainsi qu'un formulaire d'examen de santé bucco-dentaire.

Formulaire	Description	Élèves concernés	Remarques
Certificat médical universel	Formulaire de 2 pages accompagné de 2 pages d'instructions destiné à votre prestataire de santé	Tous les élèves (PK3-12 ^e année).	<p>Demandez au médecin ou à l'infirmière de votre enfant de remplir le Certificat médical universel.</p> <p>Le Certificat médical universel doit consigner les vaccinations effectuées, un test de tuberculose et une visite médicale dans les 365 derniers jours avant le début de l'école. Les enfants âgés de moins de 6 ans doivent subir deux fois un dépistage du saturnisme. Les tests doivent être effectués, indépendamment du risque d'exposition, et le résultat doit être indiqué sur le Certificat médical universel.</p> <p>Si votre enfant participe à des activités sportives, ce certificat expire 365 jours après la date de la visite figurant sur le formulaire. Pour avoir le droit de continuer à participer aux activités sportives, un Certificat médical universel mis à jour doit être remis à l'école au moment d'une nouvelle visite médicale.</p> <p>(Vous avez besoin d'une assurance maladie ? Vous pouvez avoir droit à Medicaid ou à une assurance maladie subventionnée. Consultez https://dchealthlink.com pour obtenir des informations supplémentaires. Vous avez besoin d'aide pour trouver un médecin ? Contactez les services aux membres de votre régime de santé au numéro imprimé au dos de votre carte d'assurance maladie.)</p>
Enregistrement des vaccinations	Les vaccinations correspondant à l'âge de l'élève doivent être enregistrées dans le Certificat de médical universel. Une feuille mentionnant les vaccins obligatoires est incluse.	Tous les élèves (PK3-12 ^e année). Après 10 jours d'école, les élèves qui n'ont pas remis leur justificatif de vaccination seront exclus de leur classe et supervisés séparément.	<p>Veillez prendre rendez-vous auprès du médecin de votre enfant si les vaccinations de votre enfant ne sont pas à jour. Certains vaccins demandent plusieurs doses et donc plusieurs visites.</p> <p>Si vous avez des questions concernant les exigences de DC en matière de vaccinations, veuillez en discuter avec le médecin de votre enfant. Vous pouvez également vous adresser à la Division de vaccination du Département de la Santé de DC au 202-576-9325.</p>
Formulaire d'examen de santé bucco-dentaire	Une page	Tous les élèves (PK3-12 ^e année).	<p>Demandez au dentiste de votre enfant de remplir ce formulaire.</p> <p>(Vous avez besoin d'une assurance dentaire ? Vous pouvez avoir droit à Medicaid ou à une assurance maladie subventionnée. Consultez https://dchealthlink.com pour plus d'informations.)</p> <p>(Vous bénéficiez de Medicaid, mais avez besoin d'aide pour trouver un dentiste ou prendre rendez-vous ? Appelez le 1-866-758-6807 ou consultez http://www.insurekidsnow.gov/state/dc/district_oral.html)</p>
Ordonnances	<p>Ces formulaires obligatoires sont à remplir pour que l'école prenne en compte les besoins de votre enfant en matière de médicaments ou d'intervention médicale.</p> <p>L'infirmière de votre école tient ces formulaires à votre disposition. Ils sont également disponibles en ligne sur : www.dcps.dc.gov</p>	Élèves qui doivent prendre des médicaments ou nécessitent une intervention médicale durant la journée scolaire pour des problèmes d'asthme, d'allergies, de diabète, de crises d'épilepsie, ou autres. Si cela concerne votre enfant, veuillez parler au directeur et à l'infirmière au sujet de son état de santé physique ou comportementale et des besoins d'intervention.	<p>Pour s'assurer que votre enfant reçoive les médicaments nécessaires à l'école, veuillez vous référer à <i>Satisfaire les besoins de votre enfant en matière de médicaments et de traitement à l'école</i>, pour obtenir des informations détaillées. Ce document est disponible sur http://dcps.dc.gov/health.</p> <p>Dans la mesure du possible, administrez les médicaments à la maison. Si votre enfant doit prendre des médicaments ou nécessite un traitement médical pendant les heures scolaires, veuillez demander à votre prestataire de santé de remplir les formulaires appropriés (Formulaire d'autorisation d'administration de médicaments et de traitement, Plan d'action pour l'asthme et Plan d'action pour l'anaphylaxie). Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet de DCPS http://dcps.dc.gov/health et auprès de l'infirmière de votre école. Si vous avez des questions à propos du formulaire nécessaire pour votre enfant, veuillez vous adresser à l'infirmière de votre école. Les élèves autorisés à s'auto-administrer des médicaments pour des problèmes d'asthme, d'anaphylaxie ou de diabète pendant la journée scolaire doivent être munis d'un plan d'action en matière de médicaments signé par le parent ou le tuteur de l'élève, et le médecin.</p> <p>Si votre enfant a besoin d'aménagements alimentaires, votre prestataire doit également remplir le Formulaire des besoins alimentaires particuliers. Ce formulaire est disponible sur le site Internet de DCPS http://dcps.dc.gov/publication/dietary-accommodations-instructions-and-forms.</p>